



Cachez ce saint que vous ne sauriez vendre

Un groupe catholique américain fait la chasse aux marchands de reliques sur le Net.

Par EMMANUELLE RICHARD

Le mercredi 21 mars 2001

ICHRusa.com

Le site de Thomas Serafin

«Notre croisade est aussi importante que celles menées contre les Sarrazins, les Maures et les musulmans.» Thomas Serafin, fondateur du groupe

Los Angeles correspondance

ortie de la messe dans un quartier résidentiel de San Marino (agglomération de Los Angeles). Des paroissiennes extraient de leur sac biscuits et Thermos de café, pour une animation post-liturgique d'un genre inhabituel : une présentation de reliques catholiques. Des petits bouts d'os, de chair ou de cheveux ayant prétendument appartenu à des saints, arrachés des griffes de sites web qui vendaient ces objets aux enchères. Le «sauveur» a pour nom Croisade internationale pour des reliques saintes (ICHR). Son fondateur, Thomas Serafin, un grand barbu au nom prédestiné et aux airs de Vittorio Gassman, présente aux familles intriguées un fragment du crâne de saint Guérin dans un coffre en argent. A chaque instant, prétend-il, une vingtaine de reliques comme celles-ci (dites de «première classe» car contenant des restes humains) sont en vente sur l'Internet, souvent par des Américains, en violation de la loi canonique: «On se croirait revenus au Moyen Age, à l'âge d'or du trafic de reliques!», s'exclame Serafin.

Satanistes. Traditionnellement conservées dans les cryptes des cathédrales, les évêchés ou les églises, les reliques se retrouvent chez des particuliers, ayant hérité d'un parent prêtre par exemple. Et finissent aujourd'hui sur le Web, où les collectionneurs se les arrachent: *«Les vieux reliquaires sont de plus en plus recherchés en France et aux Etats-Unis»*, constate Edmund Van Gilder, un antiquaire américain installé en Provence qui a vendu des dizaines de reliques sur son site french-yesterdays.com. Les acheteurs n'ont pas forcément l'âme pieuse: des groupes satanistes ou des fétichistes *bondage* se sont eux aussi lancés dans le *relic business*.

Les reliques tombées entre les mains des cybermarchands du temple, voilà qui fait bondir Thomas Serafin. «Je pense que notre croisade est aussi importante que celles menées contre les Sarrasins, les Maures et les musulmans qui ont détruit la Terre sainte par le passé», écrit ce photographe de mode passionné de reliques sur le site du ICHR (www. ICHRusa.com) lancé sous le nom «SaintsAlive» il y a six ans. Une dizaine de volontaires parmi les 200 membres de l'organisation passent au crible les sites de ventes aux enchères avec une mission: contacter les vendeurs de reliques par e-mail et les convaincre qu'ils ont tort. Parfois un e-mail poli signé avec une formule «Dans la joie de la croix» ou «Avec vous dans le Christ» suffit: ainsi une dame de Los Angeles qui voulait se débarrasser «d'une vieillerie de famille» a immédiatement accepté d'interrompre une vente sur eBay. Avec un peu de chance, la personne fait don de la relique au groupe.

Mais la plupart des vendeurs ne sont pas aussi bien disposés. Un marchand, qui avait annoncé sur eBay «c'est ma dernière relique du bienheureux Gennaro Sarnelli, alors FAITES UNE BONNE OFFRE!», rétorque à un membre du ICHR: «Vendre des reliques n'est pas un sacrilège, c'est un péché grave, ce qui n'est pas la même chose!» Un autre marchand: «Nous sommes sur eBay, pas dans votre paroisse. La loi canonique s'applique seulement aux catholiques.» En guise de provocation, un vendeur a mis en vente «l'air respiré par Jésus» sur eBay. S'il se heurte à un mur, Serafin contacte directement les sites de ventes aux enchères. Amazon, dit-il, réagit très bien: les employés ont appris à reconnaître les inscriptions latines sur les objets «ex oss», une abréviation qui signifie «des os de» et interrompent les ventes de reliques. eBay en revanche est moins coopératif. «On commence à les énerver», confesse Serafin. L'affaire Yahoo en France lui donne très envie d'attaquer le site en justice pour obtenir l'interdiction des enchères de reliques.

«Liberté d'expression». «Si sa revendication est une question de loi canonique ou de préférence ecclésiastique, et ne repose pas sur la loi américaine, il n'ira pas très loin», estime Michael Overing, avocat et professeur de cyberdroit à l'école de communication Annenberg de l'université de Californie du Sud. Selon lui, Serafin a plus de chance en rappelant à eBay qu'elle interdit désormais sur son site les ventes de parties de corps humains, y compris les os. eBay a déclaré qu'elle étudiait les plaintes au cas par cas, sans pouvoir garantir le retrait de toutes les reliques. Selon Alan Davidson, avocat pour le groupe à but non lucratif Center for Democracy and Technology, les protestations d'utilisateurs incitent les sites d'enchères à interdire de plus en plus de catégories d'objets, comme les armes, ou les pamphlets racistes. «Quand un site

décide de bloquer certaines ventes de son propre chef, c'est très bien, commente l'avocat. Mais cela m'inquiète quand on veut qu'une loi les force à prendre de telles mesures. Cela touche à des questions relatives à la liberté d'expression, comme dans l'affaire Yahoo qui a causé beaucoup d'inquiétude aux Etats-Unis.»

«Ce n'est pas aux interprètes privés de la loi canonique mais à l'Eglise de décider si la vente de reliques est bien ou pas», estime de son côté l'antiquaire en ligne Edmund Van Gilder. Le Vatican ne s'est pas exprimé récemment sur le sujet. Van Gilder dit qu'il compte beaucoup de diocèses, de paroisses et de prêtres parmi ses clients, désireux de retirer les reliques du marché pour les replacer dans les églises. Certains religieux sont agacés par la croisade de Serafin: «Une nonne m'a traité de cybernazi!», s'exclame le photographe. Il voudrait emmener ses 1 200 reliques (des dons, ou acquises en échange de «compensation») sur les routes dans le cadre d'une exposition itinérante. «Les reliques sont un peu comme les serviettes des stars du rock, explique sœur Timothey Marie, une carmélite venue admirer l'exposition dans la paroisse de San Marino. Les gens veulent pouvoir les toucher.».

Saisir un mot significatif pour retrouver un article:

Retour au sommaire Multimédia

©Libération